

feu Moses Hart, écuyer, fait le 24 mars 1861, par Norbert Dumas, écuyer, commissaire (no 30).

Archives de la province de Québec.

24 mars 1861.

Cadastre des parties du fief Hertel et Linctot, possédées par les Révérendes Dames Religieuses Ursulines des Trois-Rivières, Etienne Tapin, écuyer, et dame Harriet Sawtell, veuve de feu James Dickson, écuyer, fait le 24 mars 1861, par Norbert Dumas, écuyer, commissaire (nos 31, 32 et 33).

Archives de la province de Québec.

SEIGNEURIE DE BEAUPORT

15 janvier 1634.

Acte de concession de la Compagnie de la Nouvelle-France au sieur Robert Giffard de l'“estendue et consistance des terres qui ensuivent, c'est à savoir une lieue de terre à prendre le long de la coste du fleuve de St-Laurent sur une lieue et demye de profondeur dans les terres à l'endroit où la rivière appelée Notre-Dame de Beauport entre dans le dit fleuve, icelle rivière comprise, pour jouir des dits lieux par le dit sieur Giffard, ses successeurs ou ayans cause en toute justice, propriété et seigneurie à perpétuité...”

Cahier d'intendance No. 2, concessions en fiefs, folio 655.

Publié dans *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 386.

31 décembre 1635.

Acte de foi et hommage de Robert Giffard, sieur de Beauport, à Marc-Antoine de Brasdefer, écuyer, sieur de